



**EN
GRÈVE !!!**



Préavis de grève au Conservatoire MASSENET

La colère des Agents du Conservatoire

FO3 a malheureusement été contraint de déposer un préavis de grève au conservatoire Massenet de la Ville de Saint-Étienne.

En effet, depuis trop longtemps, nous dénonçons auprès de l'administration les dysfonctionnements importants et les conditions de travail dégradées que subissent les agents, tous métiers confondus.

Devant cet immobilisme, et à la colère des Agents du Conservatoire, la mobilisation devient aujourd'hui inévitable.

(Ci joint le Préavis de grève).



Et une délégation d'agents du conservatoire seront reçus par l'administration le lundi 06 octobre 2025 pour une réunion de concertation dans le cadre de ce préavis de grève.

**REJOIGNEZ
NOUS**

FO / force-ouvriere.fr



FO³-sainté.métro.cité

LA FORCE SYNDICALE

- 19 rue Léon Lamaizière • 42000 SAINT-ÉTIENNE • 04 77 41 62 98 •
- mel fo@saint-etienne.fr
- site : www.fo-saint-etienne.fr

Monsieur Gaël PERDRIAU

Mairie de Saint-Étienne

Hôtel de Ville

BP 503

42007 Saint-Étienne

Saint-Étienne le 30 septembre 2025.

Objet : Préavis de grève du mercredi 8 octobre 2025 de 0h01 à 23h59 au Conservatoire Massenet.

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L2512-1 et L2512-2 du code du travail, relatifs aux modalités de grève dans les services publics, le syndicat FO3 section Mairie de Saint-Étienne vous informe qu'il dépose un préavis de grève le **mercredi 8 octobre 2025 de 0h01 à 23h59**.

Ce préavis concerne l'ensemble des agents du Conservatoire Massenet de la direction Affaires Culturelles.

Comme le prévoit la loi, cette période de préavis doit être mise à profit pour engager une **véritable négociation**. Nous rappelons par ailleurs l'importance stratégique et symbolique de cet établissement culturel de rayonnement régional pour notre collectivité.

Suite à de nombreuses alertes d'agents, de toutes missions confondues et à l'issue de la réunion d'information du **mercredi 24 septembre 2025**, un nombre représentatif d'agents nous ont fait part de préoccupations majeures.

Ces alertes réaffirment et confirment les difficultés que nous avons déjà signalées à plusieurs reprises concernant les dysfonctionnements du Conservatoire auprès de l'administration, et pour lesquelles nous n'avons, à ce jour, obtenu aucune réponse.

En conséquence, nous demandons, que des réponses concrètes et rapides soient apportées aux points suivants :

1. *La communication des conclusions et recommandations issues de l'enquête administrative menée au sein du Conservatoire.*
2. *L'application effective des mesures arrêtées lors des COTECH, validées en concertation avec la DAC, la RH, la direction du Conservatoire, les agents et la psychologue du travail.*
3. *Une clarification des missions et des profils de poste au sein de l'établissement, avec des interlocuteurs identifiés et clairement responsables par domaine.*

4. *Une évaluation précise et objective des besoins en effectifs (scolarité, régie, accueil, technique, enseignement) afin de garantir des conditions de travail et de service optimales, tant pour les agents que pour les usagers.*
5. *La mise en place d'une concertation régulière et d'un suivi pédagogique renforcé avec l'ensemble des enseignants.*

Le syndicat **FO3** restera particulièrement attentif au respect de l'exercice du droit de grève.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le Secrétaire Général **FO3 Sainté-Métro-Cité**

Olivier KARAGUEUZIAN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Olivier Karagueuzian', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.